

# NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2026

## BUDGET COMMUNAL

L'article L.2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle est disponible sur son site internet.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2026. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'État dans un délai de 15 jours maximum après la date limite de vote du budget. Par cet acte, le maire, ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2026 est à l'examen le 30 avril 2026 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande aux heures d'ouvertures de la mairie.

Ce budget a été réalisé sur les bases du débat d'orientation budgétaire présenté le 2 avril 2026.

Il a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement dans un contexte inflationniste ;
- de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;
- de mobiliser des subventions auprès du Conseil Départemental, de la Région, de l'Etat ou autres dès que possible.

Le Budget Primitif comporte deux grandes sections bien distinctes :

- La section de fonctionnement qui concerne la gestion courante de la commune
- La section d'investissement qui retrace les opérations non courantes, ponctuelles, de nature à modifier le patrimoine de la commune.

Le budget primitif doit être équilibré en dépenses et en recettes pour chaque section.

## 1. La section de fonctionnement

### a) Généralités

Les dépenses de fonctionnement regroupent toutes les dépenses de gestion courante nécessaires au bon fonctionnement des divers services communaux.

#### Pour les dépenses réelles :

#### 1) Les charges à caractère général (chapitre 011)

Ce chapitre 011 regroupe les charges de gestion courante : principalement, les dépenses relatives aux fonctionnement des différents services communaux, à l'entretien des bâtiment communaux, à l'énergie, aux repas des restaurants scolaires, aux frais de communication, aux contrats de maintenance et prestations de services, aux assurances, aux achats de petits matériels et d'entretien courant, aux fournitures administratives et scolaires, aux fêtes et cérémonies, à l'impression du bulletin municipal, aux taxes foncières, ...

Il est proposé d'inscrire 770 000€ au budget 2026.

#### 2) Les dépenses de personnel (chapitre 012)

Ce chapitre concerne principalement les rémunérations des agents, les charges sociales, les mises à disposition de personnel, les formations, les prestations sociales, l'assurance du personnel, l'intervenant musical des écoles.

Il est proposé d'inscrire 1 730 000€ au budget 2026.

#### 3) Les atténuations de produits (chapitre 014)

Ce chapitre correspond au prélèvement SRU.

Il est proposé d'inscrire 57 000€ au budget 2026.

#### 4) Les autres charges de gestion courante (chapitre 65)

Ce chapitre regroupe les indemnités des élus, les subventions versées aux associations et au CCAS, les frais de contingents incendie, les participations aux organismes extérieurs (syndicats intercommunaux), les participations périscolaires, la convention avec la SPA, les licences informatiques et les annulations de créances.

Il est proposé d'inscrire 311 000€ au budget 2026.

#### 5) Les charges financières (chapitre 66)

Ces charges concernent les intérêts des douze emprunts et les intérêts de la ligne de trésorerie.

Est compris également, la simulation d'intérêt pour un nouvel emprunt.

Il est proposé d'inscrire 66 200€ au budget 2026.

#### 6) Les charges exceptionnelles (chapitre 67)

Ce chapitre est ouvert pour d'éventuelles dépenses exceptionnelles.

Il est proposé d'inscrire 15 000€ au budget 2026.

#### Pour les dépenses d'ordre (qui n'ont pas de flux financier) :

#### 1) Le virement à la section d'investissement (chapitre 023)

Ce virement permet d'abonder en recette la section d'investissement.

Ce montant, obtenu par différence entre toutes les prévisions de recettes et des prévisions de dépenses, constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un nouvel emprunt.

Il est proposé d'inscrire 693 346€ au budget 2026.

#### 2) Les opérations d'amortissements (chapitre 042)

Ce chapitre regroupe uniquement les dotations aux amortissements.

Il est proposé d'inscrire 250 000€ au budget 2026.

## Récapitulatif des dépenses de fonctionnement :

Chapitres	Libellés	BP 2026
011	Charges à caractère général	770 000,00 €
012	Charges de personnel	1 730 000,00 €
014	Atténuations de produits	57 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	311 000,00 €
66	Charges financières	66 200,00 €
67	Charges exceptionnelles	15 000,00 €
023	Virement à la section d'investissement	693 346,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	250 000,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>3 892 546,00 €</b>

### Pour les recettes réelles :

#### 1) Le résultat de fonctionnement reporté (002)

Ce chapitre reprend l'affectation du résultat de fonctionnement reporté de 2025.  
 Il est proposé d'inscrire **289 692.64€** au budget 2026.

#### 2) Les atténuations de charges (chapitre 013)

Ce chapitre concerne le remboursement du supplément familial compensé partiellement par l'Etat et la part salariale des tickets restaurant.  
 Il est proposé d'inscrire **30 000€** au budget 2026.

#### 3) Les produits des services et du patrimoine (chapitre 70)

Les produits proviennent principalement :

- Des repas de cantine et périscolaire
- De l'occupation du domaine public
- Des ventes de concessions dans le cimetière
- Des adhésions à la bibliothèque
- De l'entretien de la crèche

Il est proposé d'inscrire **346 200€** au budget 2026.

#### 4) Les impôts et taxes (chapitre 73)

Ce chapitre concerne l'attribution de compensation de la Communauté de Communes, liée aux charges transférées et à la fiscalité des entreprises.  
 Il est proposé d'inscrire **94 049.40€** au budget 2026.

#### 5) Fiscalité locale (chapitre 731)

Ce chapitre concerne les impôts liés à la fiscalité locale.

Les taux d'imposition communaux en 2026 sont :

Taxe sur le foncier bâti : 30.25%

Taxe sur le foncier non bâti : 21.61%

Le coefficient d'actualisation calculé par l'administration fiscale, en fonction de l'inflation, pour l'ensemble du territoire national est de +0.8% en 2026 pour les valeurs locatives.

Il est proposé d'inscrire **1 736 363€** au budget 2026, estimation donnée par les services fiscaux.

#### 6) Les dotations, subvention et participations (chapitre 74)

Ce chapitre concerne la dotation globale de fonctionnement, principale dotation de fonctionnement de l'Etat aux collectivités territoriales mais également les dotations de solidarité rurale, nationale de péréquation, le F.C.T.V.A., le fonds de compensation des taxes additionnelles et la participation de la CAF pour le périscolaire.

Il est proposé d'inscrire **1 102 699€** au budget 2026.

### 7) Les autres produits de gestion courant (75)

Ce chapitre concerne les loyers des locations immobilières, la refacturation des charges locatives aux locataires, les locations de salles.

Il est proposé d'inscrire 291 558,06€ au budget 2026.

### Pour les recettes d'ordre (qui n'ont pas de flux financier) :

#### 1) Reprise de provision (chapitre 042)

Ce chapitre concerne la reprise d'une provision faite les années antérieures pour une créance dont la liquidation judiciaire a été prononcée en début 2026.

Il est proposé d'inscrire 1 983,90€ au budget 2026.

### Récapitulatif des recettes de fonctionnement :

Chapitres	Libellés	BP 2026
002	Résultat de fonctionnement reporté	289 692,64 €
013	Atténuation de charges	30 000,00 €
70	Produits des services et du patrimoine	346 200,00 €
73	Attribution de compensation communautaire	94 049,40 €
731	Fiscalité locale	1 736 363,00 €
74	Dotations et participations	1 102 699,00 €
75	Autres produits de gestion courant	291 558,06 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 983,90 €
<b>TOTAUX</b>		<b>3 892 546,00 €</b>

## 2. La section d'investissement

### a) Généralités

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme

Ce sont des dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité et le remboursement du capital des emprunts contractés.

### Pour les dépenses réelles :

#### 1) Le solde d'exécution de l'investissement reporté (001)

Ce chapitre reprend le déficit d'investissement cumulé reporté de 2025.

Ce déficit est de 611 556,31€ et de l'inscrire au budget 2026.

#### 2) Le remboursement du capital des emprunts et cautions (16)

Ce chapitre reprend le remboursement du capital de la dette.

Pour mémoire, la commune a douze emprunts contractés, à taux fixes et variables.

Est compris également, la simulation du remboursement du capital pour un nouvel emprunt.

Il est proposé d'inscrire 347 000€ au budget 2026.

#### 3) Les dépenses d'équipements (20)

Ce chapitre concerne la révision du PLU.

Il est proposé d'inscrire 15 000€ au budget 2026.

#### 4) Les dépenses d'équipements (21 et 23)

Ce chapitre concerne les dépenses prévues 2026 pour un montant total de **1 378 135€**

Liste des principales dépenses supérieures à 1.5K€ :

##### Opération 11 : BATIMENTS pour un montant de **58 979€**

- Audit accessibilité ERP : 15 K€
- 2 portes ascenseur bibliothèque : 6,9 K€
- 2 bornes manifestations : 6K€
- Diagnostic toiture église Jarnioux : 2,5K€
- Imprévus : 20 K€

##### Opération 12 : AMENAGEMENTS RESEAUX pour un montant de **361 646€**

- 2 parkings Jarnioux + parking Liergues + parvis cimetière : 305 K€
- Marquage au sol et Mobiliers urbains : 18 K€
- Schéma directeur Eaux pluviales : 10 K€
- Divers travaux 3 cimetières : 10 K€
- Borne incendie : 3 K€

##### Opération 13 : DEVELOPPEMENT DURABLE pour un montant de **157 000€**

- Aménagement deux gares du Tacot : 150 K€
- Plan arbres : 5 K€

##### Opération 14 : ECOLES pour un montant de **82 110€**

- LIERGUES
  - Rénovation blocs sanitaires : 15 K€
  - Mobiliers, informatique et matériels divers : 13 K€
  - Brasseurs d'air : 9 K€
  - Rampe escalier extérieur et réhausse portillon : 4,5 K€
- POUILLY LE MONIAL
  - Isolation et rénovation classe maternelle : 10 K€
  - Rénovation sol salle périscolaire : 6 K€
  - Brasseurs d'air : 6 K€
  - Mobiliers, informatique et matériels divers : 4,5 K€
- JARNIOUX
  - Stores occultants salle couchette : 2 K€
  - Mobiliers et matériels divers : 1,5 K€

##### Opération 15 : SPORTS ET LOISIRS pour un montant de **649 000€**

- Stade synthétique Pouilly : 600 K€
- Maîtrise d'œuvre stade : 20 K€
- Rénovation aire de jeux Pouilly : 25 K€
- Mains courantes escalier terrain boules Liergues : 2 K€

##### Opération 16 : CULTURE COMMUNICATION SALLE DES FÊTES pour un montant de **22 000€**

- Etudes préalables médiathèque : 20 K€
- Armoire frigorifique Maison de Pays : 2 K€

##### Opération 17 : MATERIEL ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES pour un montant de **47 400€**

- Matériel électro portatif électrique : 13,5 K€
- Informatique tous services : 10 K€
- Aménagement bureau vacant en mairie : 4 K€
- Tondeuse autoportée : 6 K€
- 2nde cuve arrosage : 2 K€
- Sono portative : 2 K€

### 5) Les titres de participation (26)

Ce chapitre concerne la prise en capital de Cévidorées pour 10 actions de 50€.  
Il est proposé d'inscrire 500€ au budget 2026.

## Pour les dépenses d'ordre (qui n'ont pas de flux financier) :

### 1) Reprise de provision (chapitre 040)

Ce chapitre concerne la reprise d'une provision faite les années antérieures pour une créance dont la liquidation judiciaire a été prononcée en début 2026.

Il est proposé d'inscrire 1 983,90€ au budget 2026.

## Récapitulatif des dépenses d'investissement :

Chapitre/opération	Reports 2025	BP 2026	Total BP 2026
001 - Résultat reporté		611 556,31 €	611 556,31 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		1 983,90 €	1 983,90 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	2 110,00 €	347 000,00 €	349 110,00 €
20 - Immobilisations incorporelles	20 433,00 €	15 000,00 €	35 433,00 €
27- Titres de participation	500,00 €	500,00 €	1 000,00 €
<b>TOTAL HORS OPERATIONS</b>	<b>23 043,00 €</b>	<b>976 040,21 €</b>	<b>998 083,21 €</b>
11 - Bâtiments hors écoles	38 860,89 €	58 979,00 €	97 839,89 €
12 - Aménagements & réseaux	15 154,42 €	361 646,00 €	376 800,42 €
13 - Développement Durable & Patrimoine	3 265,43 €	157 000,00 €	160 265,43 €
14 - Ecoles	8 892,40 €	82 110,00 €	91 002,40 €
15 - Sports & Loisirs		649 000,00 €	649 000,00 €
16 - Culture, Communication & Salles des Fêtes	2 100,00 €	22 000,00 €	24 100,00 €
17 - Matériels administratifs & techniques	652,80 €	47 400,00 €	48 052,80 €
<b>TOTAL OPERATIONS</b>	<b>68 925,94 €</b>	<b>1 378 135,00 €</b>	<b>1 447 060,94 €</b>
<b>TOTAUX</b>	<b>91 968,94 €</b>	<b>2 354 175,21 €</b>	<b>2 445 144,15 €</b>

## Pour les recettes réelles :

### 1) L'excédent de fonctionnement capitalisé (10)

Ce chapitre reprend le besoin en financement obligatoire pour couvrir le déficit d'investissement cumulé reporté de 2025. C'est le total du chapitre 001 et les reports de crédits du chapitre 23 des dépenses d'investissement moins les reports de crédits des chapitres 10 et 13 des recettes d'investissements.

Ce besoin est de 516 729,54€ et de l'inscrire au budget 2026.

### 2) Subventions d'investissement (16)

Ce chapitre concerne les demandes de subventions liées à des dépenses d'équipement.

Il est proposé d'inscrire 150 000€ au budget 2026.

### 3) Dotations (16)

Ce chapitre reprend la dotation pour le FCTVA et la taxe d'aménagement

Il est proposé d'inscrire 215 676,88€ au budget 2026.

### 4) L'emprunt (16)

Il est prévu de contracter un nouvel emprunt d'un montant de 400 000€.

Un emprunt d'équilibre est constaté pour 28 596,02€.

Il est proposé d'inscrire 428 596,02€ au budget 2026.

#### 5) Dépôts et cautionnement (16)

Ce chapitre concerne les dépôts de garantie liés aux locations immobilières.

Ce budget constate un emprunt, Il est proposé d'inscrire 5 000€ au budget 2026.

#### Pour les recettes d'ordre (qui n'ont pas de flux financier) :

##### 1) Le virement de la section de fonctionnement (021)

Ce chapitre reprend le virement précédemment expliqué au chapitre 023 des dépenses de fonctionnement.

Il est proposé d'inscrire 693 346€ au budget 2026.

##### 2) Les opérations d'amortissement (040)

Ce chapitre reprend le montant des dotations aux amortissement expliqué au chapitre 042 des dépenses de fonctionnement.

Il est proposé d'inscrire 250 000€ au budget 2026.

#### Récapitulatif des recettes d'investissement :

Chapitre	Reports 2025	BP 2026	Total BP 2026
021 - Virement de la section de fonctionnement		693 346,00 €	693 346,00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		250 000,00 €	250 000,00 €
10 - Excédent de fonctionnement capitalisés		516 729,54 €	516 729,54 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	135 295,71 €	215 676,88 €	350 972,59 €
13 - Subventions d'investissement	51 500,00 €	150 000,00 €	201 500,00 €
16 - Emprunt		428 596,02 €	428 596,02 €
165 - Dépôts et cautionnements reçus		5 000,00 €	5 000,00 €
<b>TOTAUX</b>	<b>186 795,71 €</b>	<b>2 259 348,44 €</b>	<b>2 446 144,15 €</b>

### 3. informations générales et synthétiques

#### a) Principaux ratios

<b>Population totale</b>	4166
<b>Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (2025)</b>	737,53
<b>Ratios de niveau</b>	<b>Valeurs</b>
Dépenses réelles de fonctionnement / population	707,92
Recettes réelles de fonctionnement / population	864,35
Dépenses d'équipement brut / population	355,86
Encours de dette / population	539,04
<b>Ratios de structure et d'analyse financière</b>	<b>Valeurs</b>
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	58,66%
Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles	91,60%
Encours de dette / recettes réelles de fonctionnement	62,36%
Epargne brut / recettes réelles de fonctionnement	18,10%

## b) Etat de la dette

Au 01/01/2026, il reste douze emprunts, neufs à taux fixe et trois à taux variables.  
Le capital restant dû au 01/01/2026 est de 2 245 621.99€.

